

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 11 juillet 2022**DÉLIBÉRATION n°2022-73**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 11 juillet 2022 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 1^{er} juillet 2022.

Point de l'ordre du jour :

5.3. Délégation de pouvoir au Président de l'université pour signer des marchés publics

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu la délibération n°2021-78 du conseil d'administration du 7 juin 2021,

Exposé de la décision :

La délégation de pouvoir accordée au Président de l'université (délibération n°2021-52) pour signer les marchés publics est plafonnée à 500 000 € HT. La signature de marchés publics supérieurs à ce montant doit faire l'objet d'une délégation de pouvoir au président de l'université. La signature du président pour les marchés visés par la présente délibération leur confère un caractère exécutoire.

Proposition de décision soumise au conseil :

- délégation de pouvoir au président de l'université pour signer les actes nécessaires à l'attribution des deux marchés publics listés en pièce jointe, avenants éventuels inclus.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	22
Abstentions :	0
Votes exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0

Pièce jointe :

- descriptif des deux marchés concernés par la délégation.

Fait à Tours,

CA du 11 juillet 2022

Fourniture d'ouvrages imprimés français et étrangers pour l'Université de Tours sur la période 2022-2026

Le présent marché s'applique à tous les services et composantes de l'Université de Tours, y compris les sites géographiquement extérieurs à Tours (Fondettes, Chinon, Blois (41), etc.).

Les prestations sont décomposées en huit (8) lots, chaque lot étant traité par accord-cadre séparé. Il s'agit d'accord-cadre mono-attributaire, sans minimum et avec un maximum définit ci-après :

Désignation du lot	Montant maximum en €HT sur toute la durée du marché
Lot 1 : ouvrages en français et édités dans les pays francophones à dominante juridique, économique et de gestion	630 000.00
Lot 2 : ouvrages en français et édités dans les pays francophones à dominante littéraire et sciences humaines	570 000.00
Lot 3 : ouvrages en français et édités dans les pays francophones à dominante scientifique, technique et médicale	435 000.00
Lot 4 : bandes dessinées en français et éditées dans les pays francophones	35 000.00
Lot 5 : ouvrages en anglais et édités dans les pays anglophones toutes disciplines confondues	370 000.00
Lot 6 : ouvrages en italien et édités en Italie toutes disciplines confondues	35 000.00
Lot 7 : ouvrages en espagnol et portugais et édités dans les pays pratiquant ces langues toutes disciplines confondues	15 000.00
Lot 8 : ouvrages en allemand et autres langues d'Europe non concernés par les lots précédents toutes disciplines confondues	55 000.00

Contrats d'assurance 2023-2027

L'université de Tours renouvelle 3 contrats d'assurance applicables à tous les services et composantes de l'Université de Tours, y compris les sites géographiquement extérieurs à Tours (Fondettes, Chinon, Blois (41), etc.).

Les prestations sont divisées en 3 lots, chaque lot donnant lieu à la conclusion d'un marché séparé :

Désignation du lot
Lot 1 : Dommages aux biens et risques annexes
Lot 2 : Automobiles et risques annexes
Lot 3 : Prévoyance statutaire

Leur durée d'exécution est fixée à 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2023 soit jusqu'au 31 décembre 2027.

Pour mémoire, l'Université bénéficie également d'un marché d'assurance Responsabilité civile conclu avec la MAIF pour les années 2021 à 2027.